AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0305
FR0010411983-FS0145

12 mars 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SCOR SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 mars 2015, la société anonyme de droit suisse Patinex AG[1] (Freienbach, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 mars 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SCOR SE et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SCOR SE hors marché.

———

[1] Contrôlée par M. Martin Ebner et Mme Rosmarie Ebner.